



MAIRIE de
CADALEN
81600

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Commune de CADALEN : Commune rurale du Tarn dont la population totale au 1^{er} janvier 2023 est de 1573 habitants (Source INSEE).

L'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation et est disponible sur le site internet de la commune.

I – Cadre général du Compte Administratif (CA)

Etabli à partir de la comptabilité de l'ordonnateur (le maire), le compte administratif est un document de synthèse présentant les résultats de l'exécution du budget. Il retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la collectivité. Il est obligatoire et peut être consulté sur simple demande auprès du secrétariat de la Mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

Il rapproche les prévisions (autorisations) inscrites au budget (budget primitif + décisions budgétaires modificatives) des réalisations effectives, en dépenses (mandats) et en recettes (titres).

Il présente les résultats comptables de l'exercice, et doit être présenté par le Maire au Conseil Municipal qui l'arrête définitivement par vote, avant le 30 juin de l'exercice de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Conformément à l'article L2121-14 du Code général des Collectivités Territoriales, le Maire doit se retirer au moment du vote du CA. Il lui est interdit de voter son propre Compte Administratif.

Parallèlement à l'établissement du CA, le receveur municipal, chargé d'encaisser les recettes et de payer les dépenses ordonnancées par le Maire, établit, lui, le compte de gestion qui doit être en concordance avec le compte administratif.

II – Le Compte Administratif 2022

Le compte administratif 2022 du budget principal a été voté par le Conseil Municipal de la Commune, hors de la présence du Maire, en séance du 09 mars 2023.

A – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle retrace les opérations de dépenses et de recettes liées à la gestion courante de la commune.

➤ Les Dépenses de fonctionnement :

Chapitre	Libellé des Dépenses Fonctionnement	Pour Mémoire CA 2021	CA 2022	Evolution 2021/2022
011	Charges à caractère général	237 788.52	205 619.34	
012	Charges de personnel	283 054.80	295 632.06	
014	Atténuations de produits	56 993.00	51 334.00	
65	Autres charges de gestion courante	131 635.06	123 298.73	
Total des dépenses de gestion courante		709 471.38	675 884.13	
66	Charges financières	12 511.66	13 142.11	
67	Charges exceptionnelles	3 335.86	12 114.94	
68	Dotations aux provisions	-		
022	Dépenses imprévues	-		
Total des dépenses réelles de fonctionnement		725 338.86	701 141.18	
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (042)		114 660.28	47 408.41	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		839 999.14	748 549.59	- 10.85 %

➤ Les Recettes de fonctionnement :

Chapitre	Libellé des Recettes Fonctionnement	Pour Mémoire CA 2021	CA 2022	Evolution 2021/2022
013	Atténuations de charges	7 751.39	585.84	
70	Produits des services	155 557.07	66 013.27	
73	Impôts et Taxes	283 372.00	327 445.75	
74	Dotations et participations	555 310.72	580 335.12	
75	Autres produits gestion courante	66 695.70	88 780.27	
Total des recettes de gestion courante		1 068 686.88	1 063 160.25	
76	Produits financiers	1.96	2.04	
77	Produits exceptionnels	37 776.02	2 053.02	
78	Reprise sur amort. et provisions	0.00	6 190.55	
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 106 464.86	1 071 405.86	
Total des recettes d'ordre de fonctionnement (042)		51 210.32	0.00	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		1 157 675.18	1 071 405.86	- 7.45 %

Pour information : Excédent de fonctionnement reporté de 2021 : 649 512.85 €

B- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

✓ Les Dépenses d'Investissement

Préfecture du Tarn
Date de réception de l'AR: 13/03/2023
081-218100469-DE_2023_03-DE

Chapitre	Libellé	Crédits Ouverts 2022	Emis	Réaliser au
			En 2022	31.12.2022
204	Subventions d'équipement versées	63 074.00	63 074.00	0.00
	Total des opérations d'équipement	2 605 602.88	233 475.64	260 813.70
	Total des dépenses d'équipement	2 668 676.88	296 549.64	260 813.70
1641	Emprunts en euros	44 356.73	42 856.73	
165	Dépôts et cautionnement reçus	0.00	0	
	Total des dépenses financières	44 356.73	42 856.73	
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 713 033.61	339 406.37	
040	Opérations d'ordre entre sections	0.00	0.00	
041	Opérations patrimoniales	96 513.78	96 513.78	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	2 809 547.39	435 920.15	260 813.70

Pour information : Solde d'exécution négatif reporté de 2021 : 649 311.83 €

Les dépenses des opérations d'équipement qui s'élèvent à 233 475.64 € correspondent :

- Fourniture et installation panneau lumineux : 289.80 €
- Bâtiments communaux : 62 101.83 €
- Traversée : 5 880.00 €
- Eclairage public : 25 858.47 €
- City stade : 102 366.02 €
- Poids public : 12 209.40 €
- Equipement sportif : 12 412.86 €
- Maison France Services : 6 285.26 €
- Création d'un commerce : 6 072.00 €

✓ Les Recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	Crédits Ouverts 2022	Titres Emis	Restes à
			En 2022	réaliser au 31.12.2022
13	Subventions d'investissement	1 252 766.19	228 491.90	65 719.50
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	301 296.87	100 000.00	0.00
	Total des recettes d'équipement	1 554 063.06	328 491.90	65 719.50
10	Dotations Fonds Divers Réserves (hors 1068)	96 253.00	111 545.70	0.00
1068	Dotations Fonds divers Réserves	0.00	0.00	0.00
165	Dépôt & cautionnements reçus	18 267.41	809.60	0.00
27	Autres Immo. Financières			
024	Produits des cessions	0.00		
	Total des recettes financières	114 520.41	112 355.30	65 719.50
	Total des recettes réelles d'investissement	1 668 583.47	440 847.20	65 719.50
021	Virement de la section de fonctionnement	347 729.90		
040	Opérations d'ordre entre sections	47 408.41	47 408.41	
041	Opérations patrimoniales	96 513.78	96 513.78	
	Total des recettes d'ordre d'investissement	491 652.09	143 922.19	
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	2 160 235.56	584 769.39	65 719.50

Les subventions d'investissement (Chapitre 13) perçues en 2022 correspondent à :

Conseil Départemental : 86 765.90 €
Conseil Régional : 117 847.00 €
Etat (DETR) : 23 879.00 €

C - RESULTAT DE L'EXERCICE 2022

Préfecture du Tarn
Date de reception de l'AR: 13/03/2023
081-218100469-DE_2023_03-DE

I - SECTION D'INVESTISSEMENT

- Résultat cumulé au 31.12.2021 + 649 311.83 €
- Résultat de l'exercice 2022 + 148 849.24 €
Dépenses : 435 920.15 €
Recettes : 584 769.39 €

Résultat cumulé au 31.12.2022 + 798 161.07 €

- R.à R. Recettes au 31.12.2022 + 65 719.50 €
- R.à R. Dépenses au 31.12.2022 + 260 813.70 €

II - SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Rappel du résultat cumulé au 31.12.2021 + 649 512.85 €
- Partie affectée à l'investissement en 2022 0.00 €
- Résultat de l'exercice 2022 + 322 856.27 €
Dépenses : 748 549.59 €
Recettes : 1 071 405.86 €

Résultat cumulé au 31.12.2022 + 972 369.12 €

Etat de la dette

Emprunt	Montant à l'origine	Capital restant dû au 31.12.2022	Durée résiduelle (en années)	Taux Intérêt	Capital 2022	Charges d'Intérêts 2022
La Banque Postale	960 000.00	875 140.33	17 ans	1.34	42 856.73	11 942.11
TOTAL	960 000.00	964 372.34			42 856.73	11 942.11

Fait à Cadalen, le 09/03/2023

Le Maire,
Sébastien BRAYLÉ

